

Appel à contributions

COLLOQUE DE LA CHCQ

Les capacités d'agir de l'État québécois et de ses institutions publiques

ENAP, Québec, 24 et 25 septembre 2026

Quand, pourquoi et comment l'État québécois a-t-il été en mesure de jouer le rôle de moteur de transformations politiques, sociales, économiques et culturelles? De quelles manières et avec quel succès s'est-il doté d'une capacité d'agir qui est parfois distincte à l'échelle canadienne? Dans le cadre de ce colloque, nous souhaitons répondre à ces questions en proposant des études diachroniques de la capacité d'agir de l'État québécois et des rapports de force idéologiques, politiques et sociaux qui ont mené à un degré plus ou moins grand d'intervention. Des premières politiques sociales des années 1920 et 1930 (Petitclerc, 2011) jusqu'au second souffle du « modèle québécois » dans les années 1990 et 2000 (Paquin et Rioux, 2022), en passant bien sûr par la période duplessiste (Livernois, 2018) et la Révolution tranquille (Pâquet et Savard, 2021; Carlos et Savard, 2024), le colloque explorera l'évolution du rôle de l'État dans les grandes périodes du Québec contemporain.

Nous proposons d'étudier cette capacité d'agir de l'État québécois et de ses institutions publiques, dans un cadre pluridisciplinaire, en fonction de quatre grands angles d'approche. 1) D'abord celui de l'État et de son administration publique et parapublique, qui s'intéresse notamment aux relations entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et l'administration publique et parapublique (Blais, Gallichan, Lemieux et St-Pierre, 2008; Lemieux et Bernatchez, 2022), aux transformations structurelles de l'État québécois et aux enjeux liés à l'administration publique, et à l'expertise scientifique ou administrative des hauts fonctionnaires (Sarra-Bournet, 2016). Cette approche « par le haut » s'appuie sur une histoire institutionnelle ou politique des ministères (Harvey, 2022; Paquin, 2006; Trudel, 2021), sociétés d'État (Savard, 2013) et autres institutions publiques et para-publiques (Lemieux et Warren, 2021; Lemieux et Warren, 2023; Lemieux et Warren, [2024]). Elle invite aussi à questionner et à réfléchir aux principaux paradigmes ancrés dans les visions et les actions des titulaires de charges publiques, dont celui de la nouvelle gestion publique et de sa recherche d'un État efficace, efficient et axé sur les résultats (Maroy, 2021). 2) Ensuite celui des institutions municipales qui jouent le rôle central de gouvernance « de proximité » tout en étant la source d'expériences locales de mobilisation et de participation favorables à de plus grandes interventions étatiques (Bérubé, 2019; Breux et Bherer, 2011). 3) En troisième lieu, l'angle des acteurs socioéconomiques et des groupes de pression qui prennent la parole pour revendiquer leur point de vue sur l'État et ses interventions. Certains veulent limiter plus ou moins fortement les capacités d'agir de l'État, surtout dans le contexte de la montée du néolibéralisme (Robert, 2025). À l'inverse, d'autres souhaitent une place plus importante à l'État dans la société en contestant les inégalités et en faisant la promotion des droits et politiques sociales. Cette approche « par le bas » analyse le rôle central des personnes, groupes et mouvements sociaux qui prennent la parole pour contester l'État, ses choix et ses orientations (Petitclerc et Robert, 2018), pour dénoncer les inégalités sociales et différentes formes de marginalisation (Laroche, Petitclerc et Robert, 2016) et pour critiquer les impacts de la mondialisation. Cette approche s'intéresse aux luttes derrière l'élargissement du régime de citoyenneté (Petitclerc, 2020) et la politisation de nouveaux enjeux de société – dont les droits associés aux femmes (Baillargeon, 2012) – qui exigent leur prise en charge par l'État au nom d'un concept de citoyenneté sociale (Fahrni, 2002). 4) Une quatrième approche, enfin, se penche sur les « vis-à-vis » de l'État québécois, c'est-à-dire ces institutions d'encadrement social avec qui il rivalise et de qui il s'inspire, qu'il s'agisse de l'Église catholique (et plus largement des religions) et l'enjeu des frontières entre le temporel et le spirituel (Palard, 2021; Foisy et Koussens, 2018); de

l'État canadien et les conflits sur les compétences du fédéral et du provincial (Gagnon, 2024; Chevrier, 2020); ou encore des divers modèles étatiques sur lesquels l'État québécois prend exemple, tels les États-providence scandinaves (Paquin, 2016) ou les petits États écossais et catalans (Keating, 1996).

Plus largement, les contributions pourront toucher les thématiques (non exhaustives) suivantes :

- La conception de l'État au Québec, ses influences idéologiques et ses modèles de référence;
- L'interventionnisme de l'État dans les domaines économiques, sociaux, identitaires, religieux et internationaux;
- Les grandes missions de l'État québécois et leurs politiques;
- Les mandats et orientations des ministères et institutions publiques et para-publiques;
- La place et le rôle des institutions municipales dans l'État;
- Les conflits et rapports de force au sein de l'appareil étatique;
- Les conflits et rapports de force entre institutions d'encadrement social (Église, État fédéral, etc.);
- La politisation de nouveaux enjeux de société et les demandes en faveur de l'intervention de l'État;
- Les réglementations et dérégulations et leur contexte.

Organisé par la Chaire de recherche en histoire contemporaine du Québec (CHCQ), le colloque aura lieu à Québec dans les locaux de l'ENAP les 24 et 25 septembre 2026.

Les personnes intéressées à soumettre une proposition de communication individuelle ou une proposition de séance devront le faire **avant le 12 décembre 2025**. Dans le cas des propositions individuelles, il est demandé de soumettre un résumé d'environ 250 mots (comprenant un titre) et une notice biographique de 7 à 8 lignes précisant notamment les coordonnées, l'affiliation institutionnelle et le domaine de spécialisation. Dans le cas des propositions de séance, il est demandé de soumettre une courte description de la thématique/problématique de la séance (environ 250 mots) en plus du résumé et de la notice biographique pour chacune des propositions qui y sont associées. Les dossiers de propositions doivent être envoyés à coordination@chcq.ca afin d'être évalués par le comité scientifique.

Le colloque sera suivi de la publication d'un dossier thématique dans le *Bulletin d'histoire politique*. À cet effet, les personnes participantes seront invitées à soumettre une version définitive de leur texte avant la fin de l'année 2026, pour une publication qui aura lieu en 2027 ou 2028. Le texte devra compter entre 7 000 et 9 000 mots (notes incluses).

Les membres du Comité scientifique et organisateur :

Harold Bérubé, histoire, UdeS (coprésident)
Stéphane Savard, histoire, UQAM (coprésident)

Magda Fahrni, histoire, UQAM
Jean-François Laniel, sociologie, ULaval
Andréanne LeBrun, science de l'éducation, UQAT
Olivier Lemieux, science de l'éducation, UQAR
Sarah K. Miles, histoire, UQAM
Stéphane Paquin, science politique, ENAP